VALIDE PAR LE COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE
Le 11 octobre 2010

Destinataires :
Membres du comité directeur de la ligue NPC d'Escrime
(Voir liste des présents)

Objet : Comité directeur du 31 Mars 2010.

Liste des présents :

Nom	Prénom	Présent	Absent excusé	Absent non excusé	Observation
ALAVOINE	Bastien		X		
ALY	Jean Marc		X		
BERTOUT	Antoine		X		
BLOT	Gérard	X			
BONY	Marc	X			
CADOT	Marc				Démissionnaire
CASTANET	Yannick		X		
DAMYLKOW	Flore		X		
DEDEIRE	Franck	X			
DEWASMES	Alain	X			
FAUQUEMBERGUE	Claude	X			
FENAUX	Sylvie	X			
FLAMENT	Didier		X		
MEIRELES (GLASSET)	Fabienne	X			
HANICOTTE	Hervé	X			
HANICOTTE	Olivier		X		
LAMOT	Olivier		X		
MARTIN-BOUYER	Luck	X			
PERDU	Christian	X			
REGNIEZ	Nicolas	X			
ROHARD	Hervé		X		
SKRZYPCZAK	Julien			X	
VERMANDEL	Sébastien	X			
VERMERSCH	Xavier			X	
Participants non élus					
ROBIN	Jean Yves	X			CTS
BOULANGER	Jean Loup		X		CTS
SOURIS	Sébastien	X			Directeur ERFEC
LAURENT	Emilie	X			Directrice Administrative

Correspondance : Maison du Sport, Ligue d'Escrime Nord-Pas de Calais
367, rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq
Tel : 06.62.34.59.62 / Mail : chtiescrime@free.fr

Début de séance	:	20H00
Fin de séance	:	22H40
Effectif théorique	:	25 membres dont 6 féminines
Membres élus	:	24 dont 3 féminines
Effectif présent	:	12 élus + 3 non élus

==========

Ordre du jour :

1) Validation du PV du 06 janvier 2010,

2) Présentation du budget 2009 modifié suite à la mise en place du plan de développement

3) Point Sportif:
- Bilan du CTS
- Bilan du Directeur de l'ERFEC

4) Questions diverses

Compte rendu :

Préambule :

Le président accueille les membres du comité directeur. Suite aux différents mails reçus de sa part et de la part de Franck Dedeire, suite à un incident lors de la dernière réunion de bureau sur le vote des vices présidents, le président signale que ce sujet sera discuté à la fin du comité directeur lors des questions diverses.

Le secrétaire Général demande que le compte rendu du comité soit effectué par une autre personne.

Claude Fauquembergue se propose de rédiger ce compte rendu.

1) Validation du compte rendu du 06 janvier 2010 :

Sur la question diverse concernant l'affichage de la liste des membres avec leur club d'appartenance, Christian Perdu demande pourquoi ceci n'a pas été effectué sur le site.

Emilie signale que la liste des membres est bien apparente avec les clubs d'appartenance mais pas en première page, du à un problème informatique (la zone n'existant pas dans le masque de la première page) et qu'une modification de cette zone entraînerait un cout significatif.

Le compte rendu est validé à l'unanimité des membres présents.

2) Question de Christian Perdu pour l'attribution des sabres

Rappel des faits : L'attribution des sabres a été décidée en réunion de bureau suivant le règlement établi précédemment. Le club de Cassel n'ayant pas envoyé sa demande écrite dans les délais, n'a obtenu les sabres convoités.

A la dernière réunion de bureau, il a été décidé suite à la demande de Christian Perdu et à la proposition de Jean Yves Robin, d'attribuer un prêt de matériel équivalent à la dotation provenant du Creps au club de Cassel.

Le président rappelle que les actions sont votées en Comité Directeur suivant les demandes du bureau mais que le suivi de ces actions est à la charge de ce même bureau.
Toute décision est prise par le bureau à la suite d'un vote majoritaire.

Luck Martin-Boyer signale qu'il n'était pas au courant de ce prêt de matériel et en prend acte.

Jean Yves rappelle que Christian Perdu devait lui communiquer cette décision de bureau.

Le président rappelle que les actions sont votées en Comité Directeur suivant les demandes du bureau mais que le suivi de ces actions est à la charge de ce même bureau.
Toute décision est prise par le bureau à la suite d'un vote majoritaire.

Afin de clore ce sujet : Une question est mise aux votes des membres du comité :
Faut-il revoir le vote du bureau pour l'attribution des sabres ?
Oui : 1 Non : 3 Abstention 8

Le président rappelle que la rigueur est nécessaire et qu'il faut qu'il y ait une cohérence et un travail en groupe entre les CDs et la Ligue.

3) Présentation du budget 2009:

Ce point est reporté au prochain comité directeur, la trésorière n'ayant pas terminé son bilan.

4) Bilan sportif :

- **Formations**

Initiateur : 7 participants à la formation 4 réussites
Moniteur : 9 participants 8 réussites
Prévôt : 1 réussite (Antoine Drocet)
Elève Maitre d'Armes 1à personnes sont en formation.
BE2 : 2 inscrits résultat fin avril

- **Arbitrage**

Départemental :	35 candidats	9 reçus	au fleuret
	19 candidats	6 reçus	au sabre
	Problème de préparation au niveau des clubs		
Régional :	6 candidats	0 reçus	au fleuret
	4 candidats	0 reçus	au sabre
	2 candidats	0 reçus	à l'épée.

Il n'y a pas assez d'arbitres régionaux, les arbitres départementaux ne s'inscrivent pas tous à l'arbitrage régional.

La commission nationale est inflexible sur les QCMs, Il faut que l'on y travaille sinon certains clubs ne pourront être présents sur certaines compétitions.

Rappel :

Des l'obtention du QCM, les élèves arbitres doivent s'inscrire à 2 compétitions et à 2 stages.

Plusieurs arbitres en formation se sont inscrits sur des compétitions mais n'y sont pas allé.
Les remplaçants dans ce cas ne sont pas évalués
Les candidats choisissent au max 5 compétitions dans l'année mais ne sont évalués que sur 3
Ils ne sont plus autorisés à s'inscrire sur une autre compétition à partir du moment où ils ont déjà effectué leurs 3 compétitions d'évaluation.

Rôle des référents ! Respect du règlement ^pour certains membres de l'encadrement pour éviter la pression des maitres d'armes sur les jeunes arbitres en formation

5) Bilan du CDS:

- CS Escrime

12 stagiaires en formations
3 sont des escrimeurs et 9 non escrimeurs, sur ces 9 nous comptons sur 4 à 5 réussites.
Parmi ceux ci 3 pourraient basculer sur des clubs.

- BE DE

Stage de 35 heures 5 jours de stages
1er trimestre 23 stagiaires provenant du CS Escrime, Prévôt...
Le stage de termine le 7 mai
Pour l'obtention du diplôme, il faut obligatoirement assister à la totalité du stage.

- Plan de développement

Au niveau de la DR, l'inspecteur ne croit pas au tuilage entre la Ligue et les 2 Comités Départementaux.
Le Président du CD Nord a donné son rapport moral dans le dossier du CNDS.
Dans ce rapport, le CD Nord affiche qu'il n'a pas eu beaucoup d'aide de la Ligue.
Alain Dewasmes rappelle que la Ligue a décalé le remboursement des factures du CD Nord. Pour que celui ci ne soit pas en difficulté.
Christian Perdu explique que ce rapport était celui de l'AG du CD Nord et que cette phrase était une explication des difficultés financières du CD Nord il y a quelques années.

- Nouvel Emploi

Jean Yves annonce qu'il est possible que la Ligue n'ai plus de CTS attitré en septembre prochain
2 Ligues (Bretagne et Nord Pas de Calais) seront sans CTS à la rentrée.
Sur les 47 cadres de la Fédération, 18 sont en Région.

Le CTS a un apport particulier en tant que cadre de l'Etat sur les différentes solutions de financement et surtout au niveau du plan de développement en phase avec les objectifs de la DR.
Il participe aussi dans la mise en place des formations de l'Erfec
Jean Yves propose donc que la Ligue engage un Agent de Développement à partir du Plan Sport Emploi : Un appel d'offre doit être défini par le Bureau de la Ligue

Question posée aux membres du Bureau :
Etes-vous d'accord pour que le bureau se charge de l'appel d'offre en vue du recrutement d'un agent de Développement Régional ?

Oui à l'unanimité

- Formation professionnelle

Une personne inscrite en formation CS Escrime ou BP Apt peuvent animer un club dans le cadre d'un contrat d'apprentissage : Age du candidat 18 à 26 ans
L'employeur peut être une marie ou une collectivité locale.

6) Questions diverses

Escrime Artistique :

2 personnes seulement sont inscrites au stage d'escrime artistique du 8 mai prochain.

Rappel à tous les clubs que ce stage peut aussi bien intéressé des escrimeurs que des hommes de spectacle.

Ce stage sera annulé dans le cas où le nombre d'inscrits ne dépasse pas 6.

Action : Emilie relance par e mail les clubs après les vacances de Pâques

Vote du Bureau :

Franck demande qu'un règlement soit mis en place au niveau de la Ligue. Ce règlement sera mis au vote au Prochain Comité Directeur.

Suite à la dernière réunion, la question est posée de la présence des vices présidents à ce bureau et le droit de vote de ces vices Présidents.

Les statuts définissent dans le bureau, le Président, le Secrétaire et le Trésorier seul le règlement pourraient définir la présence des vices Présidents et leurs actions.

AVENANT (voir Compte rendu du 02 juin 2010) : il est rappelé que le bureau est composé de quatre personnes au moins à savoir le Président, le secrétaire, le trésorier et au moins un Vice-président .Après le vote qui se répartit en quatre abstentions et dix voix pour sur 14 votants, les modifications sont acceptées

S'en suit une discussion vive entre le Président et le Secrétaire Général rappelant des souvenirs de l'Assemblée Générale :

Président : les Vices Présidents doivent être les Présidents de chacun des CDs

Secrétaire : Les vices Présidents sont des élus du Comité Directeur désignés par les autres membres du Comité Directeur.

A partir de là, le ton monte et pour terminer la discussion Franck annonce à tous sa démission du Poste de Secrétaire

Le Comité Directeur de clôture dans la plus haute confusion chacun se levant pour partir.

Prochaine réunion le 2 juin 2010

Correspondance : Maison du Sport, Ligue d'Escrime Nord-Pas de Calais
367, rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq
Tel : 06.62.34.59.62 / Mail : chtiescrime@free.fr